

Envoi : 22/10/2019

Réception par le Préfet : 22/10/2019

Publication : 28/10/2019



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2019-4-6-1

Séance du lundi 21 octobre 2019

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEES AVEC PROCURATION :

Mme GROFF donne procuration à M. JANDER.

Mme LUTENBACHER donne procuration à M. FERRARI.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU les articles L 3311-2 et D 3311-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 13 septembre 2019,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte le rapport relatif à la politique de développement durable pour l'année 2019 joint en annexe à la présente délibération.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité